

TP – CONSEILLER(ERE) EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Niveau 5 (Bac+2) RNCP37274



CODE(S) ROME : K1801

FORMACODE(S) : 44569, 33091

CERTIFICATEUR : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

DATE D'ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION : 01/12/2022

LE METIER

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il(elle) appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ❖ Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé.
- ❖ Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- ❖ Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle.

DURÉE DE LA FORMATION :

La formation comprend 455 heures réparties comme suit sur 12 mois :

- 366 heures d'enseignement théorique
- 32 heures d'accompagnement professionnel
- 02h55 min d'évaluation

LIEU : CFOP Guyane

- Site 1 : N°90 rue Lieutenant GOINET – 97 300 Cayenne.
- Site 2 : N°22 rue Lieutenant BECKER – 97300 Cayenne.
- Site 3 : N°77 rue Lieutenant GOINET – 97300 Cayenne.

Accessibles aux personnes en situation de handicap.



RYTHME ALTERNANCE :

25H/Sem entreprise – 10H/Sem en formation

PRISE EN CHARGE OPCO : 6 300€ (Montant fixé par France compétence)

TARIF APPRENTI : 0€

PRÉ-REQUIS :

- BAC ou équivalent.

QUALITÉS HUMAINES : Sens du relationnel, à l'écoute, force de proposition.

MODALITÉS D'ACCES :

- Réunion collective ou individuel
- Test de positionnement & entretien de motivation
- Pour la validation définitive d'entrée en formation seul la signature d'un contrat d'apprentissage est nécessaire.

DÉLAIS D'ACCES

Plusieurs possibilités d'intégration :

- ❖ 3 mois avant la formation (contrat conclu 3 mois avant le démarrage de la formation ; c'est le cas généralement quand le contrat est signé en juillet, août et septembre.)
- ❖ 3 premiers mois de la session en cours (selon l'effectif du groupe)
- ❖ 6 mois si la formation a été interrompue auparavant.
- ❖ Par bloc de compétence.

BLOC DE COMPETENCES

CCP1 - Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé : [RNCP37274BC01](#)

- ❖ Informer une personne ou un groupe des ressources en matière d'insertion et des services dématérialisés
- ❖ Analyser la demande de la personne et poser les bases d'un diagnostic partagé
- ❖ Exercer une veille informationnelle, technique et prospective pour adapter son activité au public et au contexte
- ❖ Travailler en équipe, en réseau et dans un cadre partenarial pour optimiser la réponse aux besoins des personnes accueillies
- ❖ Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels liés à l'activité dans un environnement numérique

CCP 2 - Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle : [RNCP37274BC02](#)

- ❖ Contractualiser et suivre avec la personne son parcours d'insertion professionnelle
- ❖ Accompagner une personne à l'élaboration de son projet professionnel
- ❖ Accompagner la réalisation des projets professionnels
- ❖ Concevoir des ateliers thématiques favorisant l'insertion professionnelle des publics
- ❖ Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- ❖ Analyser sa pratique professionnelle

CCP 3 - Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle : [RNCP37274BC03](#)

- ❖ Déployer, dans une démarche projet, des actions de prospection avec les employeurs du territoire pour favoriser l'insertion professionnelle
- ❖ Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement
- ❖ Faciliter l'intégration et le maintien du salarié dans son environnement professionnel
- ❖ Inscrire ses actes professionnels dans une démarche de développement durable et inclusive

2 POSSIBILITES POUR ACCEDER AU TITRE PROFESSIONNEL :

- Accessibilité direct (parcours continu)
- Accessibilité par bloc de compétence (parcours progressif) en cours de formation, sans que cela soit pénalisant.

PASSERELLES ET REORIENTATION :

Bloc(s) de compétences concernés	Code et intitulé reconnue en correspondance partielle	Bloc(s) de compétences en correspondance partielle
----------------------------------	---	--

Il n'existe actuellement pas de passerelle vis-à-vis du titre professionnel conseiller en insertion professionnelle.

SECTEURS D'ACTIVITES :

- ❖ Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, Maisons de l'emploi, plans locaux pour l'insertion et l'emploi, Missions Locales, Cap Emploi, centres d'information sur les droits des femmes et des familles...
- ❖ Le secteur de l'économie sociale et solidaire : structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion, régies de quartiers), groupement d'employeurs par l'insertion et la qualification, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle
- ❖ Le secteur privé : entreprises de travail temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines
- ❖ Le secteur du social, médico-social : Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, résidences à caractère social, Centres d'Accueil de Demandeurs d'Asile, Etablissements et services d'aide par le travail, Entreprises Adaptées

DEBOUCHES :

- conseiller en insertion professionnelle
- conseiller en insertion sociale et professionnelle
- conseiller en évolution professionnelle
- conseiller emploi formation
- conseiller à l'emploi
- chargé relation entreprise
- chargé d'accompagnement social et professionnel
- chargé de projet d'insertion professionnelle
- accompagnateur socioprofessionnel

Poursuites d'études :

- Licence Professionnelle – Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle
- Licence psychologie

MODALITES D'EVALUATION - 02H55 min

- ✓ D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
- ✓ Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
- ✓ Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- ✓ D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ - 36H00

En amont de l'entrée en formation les stagiaires :

- Bénéficier d'un accompagnement individualisé dès la candidature (échange sur la pertinence du choix de la formation au regard du parcours antérieur et du projet professionnel, incitation à effectuer des démarches favorables à la consolidation du positionnement)
- Bénéficier d'un appui personnalisé au montage du dossier de financement
- Sont soutenu dans la recherche de stage (techniques de recherche, contacts issus du réseau du CFOP en fonction du projet individuel, négociation avec le lieu du stage).

METHODES MOBILISÉES	
MOYENS PÉDAGOGIQUES	MODALITÉS PEDAGOGIQUES
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 6 Salles de cours sur 2 sites de formation ➤ Internet haut débit ➤ Ordinateurs et autre appareil informatique ➤ Titre Professionnel du Ministère Chargé de l'Emploi ➤ Livret et grille d'évaluation en milieu professionnel ➤ Logiciel EBP commercial, EBP gestion relation commercial 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Centrées sur le développement de compétences opérationnelles et dans un objectif d'emploi, les modalités pédagogiques s'appuient sur un dispositif distanciel, cours en visio-conférence et évaluation examen en présentiel.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

- Des formateurs diplômés ayant exercé dans le domaine professionnel
- Des intervenants extérieurs issus du domaine commercial
- Des professionnels en exercice
- Un référent handicap

APPROCHE PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques concrétisés par des exercices, études de cas, échanges
- Mise en pratique des techniques professionnelles
- Prise en compte de l'expérience professionnelle des apprentis
- Séances individualisées pour l'accompagnement professionnel



Le CFOP Guyane dispense des formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Nos référentes Handicap pourront vous accompagner tout au long de votre processus de formation et vous proposer des solutions d'adaptation et d'accompagnement.

- Mme Saïda PAUL
- Mme Mariette JEAN-FLUPE

COMMENT NOUS CONTACTER ?

Secrétariat de la SASU CFOP
Adresse : 90 rue Lieutenant Goinet - 97300 CAYENNE
Téléphone : 0594 37 59 27 (*ligne directe*)
Site : <https://cfopguyane.fr>

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE

L'espace formation est ouvert au public

Les lundis, mardis et jeudis
Matin : de 8h30 à 12h30
Après-midi : de 14h00 à 17h00
Les mercredis et vendredis
Matin uniquement : de 8h30 à 14h00

COMMENT SE RENDRE AU CFOP

Avant l'annexe mairie de Cayenne, tournez à gauche

Vos interlocutrices :

Mme Mariette JEAN-FLUPE SYLVAIN	<i>Directrice du CFOP</i> direction@cfopguyane.fr
Mme Claudine GAZELIX	<i>Assistante de direction</i> assistante.direction@cfopguyane.fr
Mme Saïda PAUL	<i>Coordinatrice Pédagogique</i> c.pedagogique@cfopguyane.fr
Mme Erika DUCLONAT	<i>Pôle CFA-CFOP</i> assistante.cfacfopguyane@gmail.com